



GRET



GRANDIR
DIGNEMENT

SENTINELLES
AU SECOURS DE L'INNOCENCE MEURTRIE

ProDIP

Promouvoir la dignité des personnes détenues à Madagascar

Programme Fanarenana

Le projet ProDIP en quelques lignes

Porté par un consortium de 4 ONG – Agrisud international, Grandir Dignement, Sentinelles et le Gret en tant que chef de file – ProDIP ou Promouvoir la dignité des personnes détenues à Madagascar, fait partie du Programme Fanarenana (appui au secteur pénitentiaire). Le maître d'ouvrage est le ministère de la justice et le projet est financé par l'Agence française de développement.

ProDIP couvre quatre thématiques dont la nutrition, l'eau-hygiène-assainissement (EHA), le développement agricole et l'accompagnement des institutions publiques du niveau local au niveau central.

Quatre partenaires engagés auprès du ministère de la Justice

Le **Gret**, ONG internationale de développement, coordonnera le projet, ainsi que les volets nutrition, EHA, stratégie de négociation et de dialogue avec les autorités, et de renforcement institutionnel.

Agrisud international sera en charge du volet développement agricole et réinsertion des personnes détenues au sein des camps pénaux.

Grandir Dignement sera en charge des activités de nutrition et de suivi de l'hygiène en détention auprès des mineures et des femmes enceintes, au sein des maisons centrales de Manakara, Mananjary, Mahajanga et Antsirana ainsi que du centre de rééducation de Joffreville.

Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie sera en charge des activités de nutrition et de suivi de l'hygiène en détention auprès des femmes au sein de la maison centrale d'Antananarivo.



Les objectifs du projet

- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnes détenues et du personnel pénitentiaire à Madagascar, **en rendant les biens et services essentiels plus accessibles et disponibles tout en accroissant leur qualité.**
- Contribuer à la **réinsertion** des personnes détenues au sein des camps pénaux.

Le projet en chiffres

- 4 ONG en consortium.
- Présence sur 48 mois.
- 5 régions : Vatovavy, Fitovinany, Boeny, Diana, Analamanga.
- 5 établissements pénitentiaires.
- 1 centre de rééducation.
- 3 camps pénaux.

Domaine de la maison centrale de Mananjary



Les points clefs du projet

- > Travail participatif pour une compréhension de la chaîne alimentaire, l'état nutritionnel des personnes détenues, l'eau-hygiène-assainissement et le système agricole dans les établissements pénitentiaires ciblés.
- > Élaboration d'une planification stratégique concertée pour chaque thématique et accompagnement à sa mise en œuvre.
- > Appui à la prise en charge nutritionnelle des personnes détenues vulnérables (personnes malnutries sévères et modérées, femmes enceintes et allaitantes, mineurs).
- > Travaux de réhabilitation d'infrastructures et fourniture d'équipements d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
- > Capitalisation des actions conduites et diffusion des enseignements.
- > Appui institutionnel du niveau local au niveau central et soutien à la synergie d'action interministérielle.



LES RÉSULTATS ATTENDUS

- L'état nutritionnel des personnes détenues au sein des établissements ciblés est amélioré.
- Les camps pénaux pilotes sont durablement renforcés et autonomisés dans leur capacité de réinsertion des détenus en fin de peine et à fournir des biens alimentaires de qualité pour les centres pénitentiaires
- L'accès à l'eau, l'hygiène, l'assainissement et la gestion des déchets au sein des établissements ciblés sont renforcés
- Les stratégies de négociation et de dialogue de l'administration pénitentiaire sur l'alimentation, l'eau, l'assainissement et la gestion de déchets sont renforcés auprès des décideurs et des partenaires techniques et financiers
- La coordination entre les institutions publiques ayant mandat d'intervenir pour améliorer la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement des personnes détenues est renforcée

Principales composantes du projet ProDIP



Nutrition



Développement agricole



Eau-Assainissement-Hygiène (EAH)



Appui institutionnel

PROJET FINANCÉ PAR :



Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'AFD et du ministère de la Justice.

CONTACT :

REPRÉSENTATION DU GRET À MADAGASCAR

Lot II A 119 S, Soavimbahoaka, 101 Antananarivo, Madagascar

Contacts à Madagascar :

José LAIHARINIRINA (laiharinirina.mg@gret.org)

Claire KABORE (kabore@gret.org)

Contact au siège : Clémence BROSSE (brosse@gret.org)

www.gret.org

Photos : © Gret